

## Charte de l'entraîneur

- Je veille à adopter un comportement sportif, positif et constructif. En toutes circonstances, je fais preuve de respect envers les joueurs.
- Je suis ponctuel.
- Je respecte et fais respecter la charte du junior.
- J'assure personnellement les entraînements, le coaching pendant les matches et les tournois. En cas d'absence, je me fais remplacer et en avise le responsable technique.
- Je prépare mes entraînements en privilégiant l'usage du ballon et le jeu et en veillant à maintenir les joueurs en action.
- Comme éducateur, j'explique, démontre, corrige et encourage. Pour être crédible, m'abstiens de fumer lorsque je suis en présence de mes joueurs.
- En tenant compte du contingent à disposition, je m'efforce de faire participer au match tous les joueurs présents.
- Je rencontre les parents en début de saison pour me présenter, annoncer mes objectifs, mes exigences et mes demandes.
- En cas de renvoi d'un entraînement ou d'un match, j'avise les joueurs ainsi que toutes les personnes concernées (responsable technique, arbitre, cantinier, responsable des terrains, etc.).
- En cas de problème avec un junior, j'en informe au besoin les parents.
- Je participe aux séances organisées par le responsable technique ou le comité.
- Je participe dans toute la mesure possible aux manifestations organisées par le club.
- Je suis responsable du matériel et de l'équipement de l'équipe fournis en début de saison.
- En fin de tour, je transmets au coach J+S un décompte précis des présences et à l'ACVF le rapport exigé.
- En cas de difficultés, je sollicite le responsable technique et/ou le comité.